

PAOLA DEL CASTILLO

**LE GRAND LIVRE
DE LA
PSYCHOGÉNÉALOGIE**

Au cœur des mots de A à Z

 *Éditions*
Quintessence

Du même auteur :

La Psychogénéalogie appliquée, aux éditions Quintessence.

La symbolique des prénoms, aux éditions Quintessence.

En couverture : Blason des Valdivia (branche maternelle de l'auteur). Traduction de la devise : « La mort sans peur donne plus de vie ! ».

© 2005 — Éditions Quintessence
– S.A.R.L. Holoconcept –

Rue de la Bastidonne – 13678 Aubagne Cedex - France
Tél. (+33) 04 42 18 90 94 – Fax (+33) 04 42 18 90 99

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

ISBN 2-913281-57-5

LE MOT DE L'AUTEUR

Je suis ravie de vous présenter le fruit de mes recherches en psychogénéalogie. En étudiant l'anthropologie, j'ai découvert la richesse contenue par les arbres généalogiques, j'ai eu l'idée d'appliquer ces données sur la parenté pour les transcrire dans le cadre de la thérapie.

Psychanalyste pendant une douzaine d'années, je me suis ensuite orientée vers la psychogénéalogie. Mes patients m'ont beaucoup appris en menant des enquêtes familiales, en vérifiant les informations avec l'état civil, les documents en leur possession, en allant voir des personnes de leur entourage, de leur village, en se déplaçant sur les lieux de vie de leurs ancêtres, je les remercie infiniment pour tout ce qu'ils m'ont apporté.

Aujourd'hui, encore, chaque nouvelle histoire de famille, me procure de l'étonnement. La synchronicité des dates anniversaires de naissance, de mariage, de séparation, de décès, de migration, d'accident ou de maladie ainsi que la répétition des prénoms, les racines de la langue, la légende des saints, le calendrier, les grands faits historiques et de société, la progression des droits de l'homme, tous ces événements sont des moteurs de connaissance de soi et des portes d'entrée dans l'inconscient familial et collectif.

Je remercie Françoise Largier, psychogénéalogiste et historienne pour avoir participé à ce projet de livre. Nous nous sommes rencontrées dans sa maison de Rousset, près d'Aix-en-Provence, avec vue sur la montagne Sainte-Victoire, si chère à Cézanne. Françoise a participé par ses recherches avisées et son aide précieuse à la mise en forme du livre.

À vous lecteurs, je vous souhaite le plus grand plaisir de lire *Le Grand livre de la psychogénéalogie*. Si vous le désirez, vous êtes invités à me faire part de vos impressions par courriel : paoladelcastillo@wanadoo.fr. À bientôt.

MODE D'EMPLOI

Comment se servir des mots du Grand Livre ?

Dans un arbre, il y a plusieurs situations. Par exemple, si vous éprouvez un sentiment d'abandon, reportez-vous à la page correspondante. Imprégnez-vous de cette lecture, que ressentez-vous ? Une émotion vous vient-elle ? À quel moment votre esprit s'échappe-t-il du texte ? Soyez à l'écoute de vous-mêmes.

Pour approfondir l'abandon, allez voir les autres références : vous puiserez des informations à "nourrice", "orphelin", "place", "séparation". Vous toucherez peut-être une zone d'ombre, la part cachée de votre ressenti. Le dialogue avec l'inconscient familial commence.

La bibliographie vous aidera à compléter votre et parfois, vous en serez bouleversé. En posant les bonnes questions à votre entourage, celles que vous n'avez jamais osé poser, le Grand Livre vous conduira sur le chemin de votre destinée. Vous n'êtes pas par hasard dans une famille !

Les exemples illustrant les mots sont tirés de mes consultations.

A

Abandon

Voir nourrice, orphelin, place, séparation.

DÉFINITION

Le mot abandon vient de l'ancien français "à bandon", il signifie mettre "au pouvoir de". Le terme bandon est issu du croisement des radicaux *ban*, voulant dire "bannir" et *band*, "faire signe". L'abandon est l'action de délaisser une personne, de ne plus s'en occuper. Un enfant se sent abandonné car il n'a pas les moyens de son autonomie, il est dépendant de ses parents ou des personnes chargées de son éducation.

En psychogénéalogie, nous constatons plusieurs situations d'abandon :

1. *L'abandon officiel*

L'enfant est placé dans une structure ou une famille d'accueil. Les parents adoptifs doivent figurer dans l'arbre généalogique avec les parents biologiques.

2. *L'abandon par décès*

Un enfant se sent abandonné lorsque son père, sa mère ou ses deux parents meurent. Il devient **orphelin** de père (et) ou de mère et sera perçu ou se vivra comme différent des autres enfants, "manchot", comme amputé d'une partie de lui-même. Il est essentiel de partir des ressentis, qu'a éprouvé la personne ? L'ordre des générations est bouleversé, l'enfant survivant peut remplacer le parent manquant et acquérir une maturité précoce, ou rester en arrêt sur l'image sur l'âge qu'il avait au moment du décès du (des) parent(s).

La mère morte en couches

Dans le cas d'une femme morte en couches, le sentiment d'abandon est très vivace et se transmet sur plusieurs

génération. Lorsqu'une mère disparaît en mettant au monde son enfant, il arrive que le bébé meure aussi. Cette situation tragique pour le mari, représente un drame familial. Les autres enfants du couple, devenus orphelins, sont souvent confiés à d'autres personnes, ils peuvent être séparés et vivre une grande culpabilité. Parfois, la croyance magique de l'enfant, se traduit par une angoisse inconsciente : *“J'ai tué ma mère ; j'ai commis une faute impardonnable, je suis puni”*. La loyauté invisible provoque des célibataires, des arrêts de descendance.

3. L'abandon par absence parentale

Dans le cas de parents démissionnaires ou absents, l'abandon peut être réel. Les besoins de l'enfant ne sont pas toujours satisfaits dans sa sécurité de base, la protection, la nourriture mais aussi dans sa demande affective. Les parents n'assument pas leur rôle éducatif, ils confient leur enfant à d'autres personnes gardiennes. S'ils sont présents, ils n'accordent pas assez d'attention à leur enfant, ils ne le voient ni ne l'entendent et ne peuvent alors répondre à ses appels.

L'enfant maltraité

Parfois, l'enfant est maltraité, il souffre de violences verbales ou physiques et garde le silence à cause de chantages. Il reçoit des messages à double contrainte ou pervers qui ne favorisent pas une bonne communication à l'intérieur du foyer. L'enfant abusé est manipulé, il ne peut partager et compter sur une consolation, il devra trouver en lui-même des ressources de vie. Cependant, il arrive qu'un modèle parental, autre que les parents, lui apporte de l'aide, parfois un éducateur, un instituteur ou un membre de sa famille. L'absence parentale se rapproche d'une situation d'abandon officiel, les enfants sont souvent élevés par d'autres adultes, des gardiens, appartenant à la famille ou extérieurs à elle.

4. L'abandon par rupture du lien

La blessure d'amour

Un enfant ayant bénéficié d'un lien affectif très fort pourra ressentir un sentiment d'abandon à la suite de cette rupture de lien. Pour différentes raisons, le lien n'a pu être continu et, suivant sa sensibilité, l'enfant sera plus ou moins vulnérable. S'il n'est pas préparé et que des paroles ne sont pas venues le

rassurer, panser sa blessure d'amour, il se sentira angoissé à chaque départ d'un proche.

Le changement, l'alternance des modes de garde sont importants pour comprendre le sens du ressenti. Toutes personnes de la famille ou gardiennes extérieures ayant contribué à l'éducation, au développement de l'enfant, sont à mentionner dans l'arbre. Souvent, l'abandon provient d'un deuil mal expliqué, comme la disparition d'un petit animal chéri ou la perte du doudou, l'objet transitionnel. Le petit lui confie ses peines et ses malheurs et compense l'absence de tendresse maternelle.

5. *L'abandon par non reconnaissance*

Le secret de filiation

En psychogénéalogie, **le sentiment d'abandon** est basé sur une réalité d'abandon dans l'arbre généalogique et non sur des fantasmes. Plus haut dans la généalogie, il est indispensable de chercher où se trouvent une mère célibataire et un père inconnu. La situation la plus fréquente est la non reconnaissance d'enfants naturels ou illégitimes par leur géniteur.

L'exemple de Michèle : "Ah la bâtarde !"

Une de mes stagiaires, Michèle, souffrait d'un fort sentiment d'abandon depuis son enfance, elle se faisait traiter de bâtarde à l'école, sans comprendre pourquoi. À 75 ans, le père de Michelle, Georges, décède d'un accident cardiaque, elle range ses affaires à la cave et tombe sur sa carte de groupe sanguin.

Michèle, pourtant pharmacienne, découvre, à 45 ans, que son groupe sanguin n'est pas compatible avec celui de son père. Preuve à l'appui, elle demande des explications à sa mère, cette dernière lui révèle le nom de son géniteur, son amoureux, le secret de son cœur. Le père biologique de Michèle est le meilleur ami de son père, il habite à vingt kilomètres de chez elle. Comme cet homme était marié et la mère de Michèle aussi, le secret de filiation est resté caché jusque-là. Michèle apprend qu'elle a des demi-frères et sœurs côté père biologique, une demi-sœur est née la même année qu'elle. Michèle est surprise et soulagée car elle ressentait comme un "poids" qui l'empêchait d'avancer.

La demande d'adoption

Le désir d'adopter un enfant vient-il en réparation d'autres situations d'abandons dans la généalogie ? Existe-t-il un secret de famille sur un enfant abandonné, non reconnu ? Trouverez-vous un secret de filiation, des demi-frères et sœurs cachés ? La présomption de paternité désigne le mari comme le père biologique mais la mère cache parfois un amant dans son placard et des enfants naissent de cet adultère sans le savoir.

Les enfants illégitimes non reconnus par leur géniteur

L'identité reste inscrite dans un secret de filiation. Les pères refusent de reconnaître leur progéniture, les mères gardent pour elles le nom du père biologique de leur enfant. Il y a aussi des enfants adultérins connaissant le nom de leur père mais ne le fréquentant pas.

TRANSGÉNÉRATIONNEL

Les indices et les conséquences

LES MÉTIERS DE RÉPARATION

Certains métiers témoignent d'un vécu d'abandon dans l'arbre : les éducateurs spécialisés, les assistantes sociales pour la petite enfance et les problèmes de maltraitance, le personnel de crèche, les nourrices agréées ou non déclarées, les psychologues pour enfants, les pédiatres... Les métiers d'enseignement, comme instituteur ou professeur, le choix de professions para médicales telles que sage femme, orthophoniste, nous orientent vers l'hypothèse de l'abandon.

LE "PARCOURS DU COMBATTANT"

L'adoption suppose un parcours éprouvant : l'épreuve du temps (au moins deux ans), l'enquête sociale fastidieuse, les espérances déçues, les déplacements à l'étranger pour trouver un enfant abandonné. Les demandes d'adoption n'aboutissent pas toujours, les couples mobilisent beaucoup d'énergie.

LE PARTENAIRE AMOUREUX

Pour ne pas être abandonné, je préfère abandonner, ou je crée la situation de me faire abandonner par l'autre. Une attirance

amoureuse envers certains partenaires renforce le sentiment d'abandon. Lors d'une relation amoureuse, le choix d'un partenaire non disponible, qui habite loin ou à l'étranger, qui ne s'engage pas, est infidèle ou déjà marié, va dans le sens d'une mémoire d'abandon et nourrit la peur d'être abandonné.

LA STÉRILITÉ ET LA PMA

Dans les cas de stérilité masculine ou féminine, le recours à la PMA, la procréation médicalement assistée, est parfois lié à une mémoire d'abandon dans l'arbre généalogique. Soit un couple, l'épouse est enceinte à la suite d'un don de gamètes (ovule ou spermatozoïdes) ou d'embryon congelé. Selon la loi française, le donneur extérieur doit conserver l'anonymat, ce qui n'empêche pas de le faire figurer sur le génosociogramme. La grossesse est possible grâce à des tiers : le médecin, le biologiste, le notaire, le donneur... Cette situation particulière est-elle la suite d'un secret, un secret sur une grossesse ? Le père caché serait-il un notable ou un homme à réputation, d'où l'hypothèse d'amours ancillaires ? Une femme ne pouvant avoir un enfant a-t-elle demandé l'aide d'un sorcier dans un pays africain, par exemple ?

LA RÉPÉTITION DES PRÉNOMS

En dehors de la tradition et des coutumes de chaque pays, le choix des mêmes prénoms présente un caractère symboliquement incestueux. En effet, le besoin de produire de l'identique provient de vécus d'abandon et de séparation dans la généalogie. Le manque de repères dû à la non transmission du nom des parents biologiques conduit l'inconscient à combler les blancs, les oublis. Lorsque la vérification des informations est possible, la famille d'adoption a souvent une histoire proche de celle des parents géniteurs, comme les prénoms, les références géographiques, les âges et les années où il se passe des événements de vie importants.

LE PREMIER ENFANT ARRIVE, CATASTROPHE !

La naissance du premier enfant est parfois cause de la séparation du couple. Le couple conjugal accède à la parentalité. Dans la généalogie, un parent est-il décédé au moment de la naissance de son enfant ? La transmission inconsciente pour le parent est la peur de mourir. Pour retracer le fil de la mémoire familiale, il est

prudent de comparer les âges signifiants et de regarder la symbolique des prénoms : les prénoms de gisants, comme Gisèle, Gilles, Ange, Angèle, Sylvie, est, à ce titre, intéressant.

L'ACCOUCHEMENT SOUS X

Dans l'accouchement sous X, le père et la mère restent inconnus. La répétition familiale est en fidélité avec des secrets de filiation, un sentiment de honte, une culpabilité, "la faute". Ces familles sont-elles très catholiques ? Le "péché de chair" accroît sûrement la transmission de la faute.

"JE VEUX UNE FAMILLE NOMBREUSE"

L'enfant abandonné ou délaissé, une fois adulte, peut vouloir une famille nombreuse. À l'inverse, un enfant ayant eu beaucoup de frères et sœurs souhaite aussi, par réaction, un enfant unique. Lorsque nous recevons en consultation un enfant abandonné, il est intéressant de lui dire que sa mère a continué sa vie de femme, s'est peut-être mariée, est capable d'aimer ses autres enfants. L'image d'une bonne mère est chaude au cœur.

L'exemple de Louissette : Ma rencontre avec "la deuxième femme" de mon grand-père

Louissette est la deuxième femme de mon grand père, Jules. Ils se sont épousés en 1935, elle a vécu avec lui durant 15 ans en Algérie, à Oran, puis ils se sont séparés en 1950. À cette période, Louissette est rentrée en France, elle s'est cachée pour ne pas divorcer, dit la légende familiale. Plus tard, mon grand père a pris un détective privé pour la retrouver, elle habitait dans le département du Gers, près des Pyrénées.

Je ne savais rien d'elle, les photos avaient disparu, les traces étaient effacées, on disait "la deuxième femme", elle avait perdu son identité, elle était mystérieuse pour moi. J'ai fait une émission de télévision et, à ce moment-là, je me suis dit que j'avais envie de faire sa connaissance, je ressentais une envie irrésistible de la rencontrer. Je l'ai appelé au téléphone en janvier 2005, j'ai entendu sa voix, ça m'a rassuré, elle était vivante, elle avait 90 ans. J'étais émue, mon cœur battait, je promis d'aller la voir sans fixer de date précise. Quand j'imagine, 15 ans de la vie

de mon grand père et aucune information ne filtrait, cela me parut étrange. Je désirais en savoir plus.

Il s'est écoulé neuf mois entre mon premier appel téléphonique et le moment où je l'ai retrouvée dans les Pyrénées. Je l'ai appelé chez elle dans le Gers, une personne venait arroser ses plantes, son filleul, il m'a dit qu'elle venait de subir une opération, elle se trouvait à l'hôpital de Pau. Alors, sans hésitation, je me suis rendue à l'hôpital, un ami m'a accompagné, Michel.

J'ai retrouvé Louissette le 11 novembre, elle nous a reçus dans sa chambre d'hôpital, d'une façon simple, naturelle, très chaleureuse. Nous étions réunies, elle, la deuxième épouse de mon grand père et moi, la petite fille. Il n'y a jamais eu un lien de sang et pourtant il s'agit bien d'une fidélité, d'âme à âme. La conversation a été animée tout de suite, j'ai aimé l'entendre et la voir, d'être accueillie par elle. Je suis entrée dans son histoire, par des questions. Elle parlait avec son cœur, c'est beau. En la quittant, elle s'est levée et j'étais plus grande qu'elle, nous nous sommes pris la main et réjouis de ce bonheur de l'instant, l'affection partagée.

Louissette, une enfant abandonnée

La mère de Louissette, Laure, décède, en la mettant au monde, le 7 février 1915. Louissette, hérite du programme : "Une naissance égale une mort". Dans son vécu, cette maman qui la laisse, c'est trop tôt, mon dieu. Et le père où est-il ? Son père a été mobilisé en août 1914, il est parti combattre sur le front du Nord de la France, il pleure sa femme au loin sans pouvoir revenir, comme beaucoup de jeunes mariés. Le malheur s'acharne sur la petite, papa est tué à l'ennemi, le 10 octobre 1915, il n'aura pas le bonheur de serrer sa fille dans ses bras, de l'embrasser, comme un bon père de famille. Louissette a 9 mois à la mort de son père. Elle est recueillie par son oncle et sa tante maternels, qu'elle considère comme ses vrais parents. Elle ne sait rien sur sa maman et son papa, elle les a oubliés.

Louissette rencontre mon grand père à 20 ans à Paris, en 1935. Lui, Jules, président du football en Algérie, est invité pour assister aux grands matchs dans la capitale. Jules a 35 ans, une belle situation, il est marié, a deux enfants, une fille de huit ans, un

garçon de six ans. Entre Louissette et Jules. Mon grand père divorce le 3 septembre 1936 pour l'épouser en secondes noces. Entre eux, il y a une différence d'âge, juste quinze ans, presque une génération. Louissette recherche-t-elle le père manquant, celui qu'elle n'a pas connu, dont on ne lui a pas parlé ?

Louissette est enceinte, mais elle fait une fausse couche. C'est fini la maternité pour elle, elle n'aura pas d'autres enfants. Quinze ans plus tard, encore cette répétition sur le nombre 15, elle quitte mon grand père en 1950 et rejoint la France où elle travaillera dans Le Gers. Louissette, si elle accouche d'une fille, elle risque de mourir alors elle sera marraine plutôt que maman.

SYMBOLIQUE DES PRÉNOMS ET DES DATES

Félix donne par homophonie "fait l'X". Ce prénom parle-t-il d'un accouchement sous X ? Les prénoms de séparation avec "ex" sont à vérifier aussi, **Alex, Alexis, Alexandre**.

Jérôme-Émilien, le 8 février, est fêté en Italie. Ce bienfaiteur secourut les pauvres, les enfants abandonnés, les prostituées et les malades de la peste.

Moïse, le 28 août. Un enfant hébreu abandonné par sa mère est laissé dans une corbeille sur les eaux du Nil. Il sera découvert par la sœur de Pharaon et élevé à la cour égyptienne.

Paschase, le 26 avril, est un saint du Nord de la France. Enfant, il fut abandonné, puis recueilli par la cousine de Charlemagne. Cette date dans la généalogie peut évoquer une histoire d'enfant trouvé qui s'en sort bien et se console de son histoire d'abandon par le talent de l'écriture.

Vincent de Paul, le 27 septembre. Cet homme remarquable se consacra aux plus misérables, il fonda des institutions de charité chargées de recueillir les enfants martyrs et les enfants abandonnés, exposés dans la rue. Un autre St Vincent de Saragosse est le patron des vignerons !

HISTOIRE ET SOCIOLOGIE

Au Moyen Age, on abandonnait assez souvent les enfants, surtout chez les pauvres, "les petits poucets". L'abandon et l'infanticide étaient deux méthodes de régulation des naissances. La femme

qui commettait un infanticide était coupable et pouvait être condamnée au bûcher, à la noyade ou à être enterrée vive.

Avant le XVIII^e siècle, les enfants non désirés étaient exposés, c'est-à-dire laissés n'importe où, sur un tas de fumier ou au fond d'un ruisseau à la campagne, dans les égouts à Paris et voués à la mort. Ceux qui avaient le plus de chance étaient déposés dans un lieu public, sous le porche d'une église où quelqu'un pouvait les recueillir. Plus tard, pour éviter la mortalité des enfants dans la rue, les hôpitaux proposèrent la pratique du tour, cette invention permettait de déposer l'enfant tout en préservant l'anonymat de la personne qui l'abandonnait, souvent la mère. Une cloche prévenait les religieuses, elles faisaient tourner le cylindre pivotant et recueillait le nourrisson emmaillotté.

L'abandon concernait des enfants légitimes et illégitimes, 40 % des enfants trouvés à Paris étaient issus de la province, 20 % naissaient à l'Hôtel-dieu où leurs mères mouraient en couches. 90 % des enfants abandonnés décédaient avant d'atteindre l'âge d'un an. La mortalité infantile était due au manque de soins et d'hygiène. Grâce à St. Vincent de Paul, l'accueil des enfants s'améliora beaucoup.

BIBLIOGRAPHIE

- 📖 Hector MALOT, Sans famille.
- 📖 Victor HUGO, Les Misérables.
- 📖 Myriam PROVENCE, Guide des recherches sur les enfants naturels et abandonnés, Paris, Brocéliande, 2001.
- 📖 Chantal COSNAY, Histoire de la famille in Revue Française de Généalogie, n° 106.

Abus sexuels

Voir inceste, secrets de famille, sexualité.

DÉFINITION

Le terme abus vient de *abusus*, “le mauvais usage”. L'abus désigne l'action d'abuser d'une chose ou d'une personne. En psychogénéalogie, nous retiendrons l'abus sexuel qui se rapproche de la notion de viol, d'inceste et de pédophilie. Dans l'abus sexuel, nous trouvons l'abuseur et l'abusé. L'abusé désigne la victime obligée de subir un rapprochement sexuel sans son

consentement. La victime se sent souvent fautive, cette faute intériorisée se transmet aux descendants.

L'abus sexuel ne se limite pas à la pénétration, il concerne toute violation intime du corps de l'autre. Il s'accompagne de violences verbales, ou de menaces de mort. On parle d'inceste géographique ou spatial lorsqu'il y a intrusion sur le territoire. Le partage de l'espace menace l'identité sexuée. À cause de limites trop floues, l'espace commun n'est pas sécurisé, comme le partage d'une maison, d'une chambre, d'un lit entre membres d'une même famille. Tout contrôle abusif de l'intimité d'une personne, comme la lecture du journal intime ou du courrier électronique, entre aussi dans la catégorie de l'abus incestueux.

TRANSGÉNÉRATIONNEL

Les indices

La **répétition de l'abus sexuel**, viol ou inceste, sur au moins trois générations.

Un problème de **constipation chronique**, même sur un enfant très jeune.

Un **accouchement par césarienne** peut résulter d'un abus sexuel sur une femme ou une fille de la généalogie. Il existe une mémoire de souillure sexuelle entraînant une hypertonie des muscles pelviens et génitaux. La descendante, en accouchant, se protège de cette souillure des voies génitales, en faisant naître son bébé par césarienne.

Une **prise de température rectale insupportable** laisse penser à un cas de sodomie dans la fratrie ou chez les ascendants.

La **stérilité** féminine ou masculine. Une mémoire d'abus sexuel non parlée reste souvent inscrite dans le corps et les organes génitaux. Un des moyens de stopper la répétition est de ne pas avoir d'enfant. La stérilité représente une solution : "Stop à l'abus ou à l'inceste".

L'homosexualité féminine. Cette préférence sexuelle est-elle une façon de ne pas répéter les transmissions négatives avec les hommes ? Lorsque des mères formulent des phrases couperets comme : "tous les hommes sont des goujats, des salauds", "les hommes ne valent rien, tous des poivrots et des clodos", "ton

père est nul, il n'a pas de couilles". *"Ma fille si je te vois sortir avec ces garçons, je te tue !"*. Il serait intéressant de rechercher une histoire de viol dans la généalogie, à la 4^e ou 5^e génération.

Les conséquences

LES FRATRIES DE GARÇONS

La répétition d'abus sexuel et d'inceste sur des filles a pour résultat des fratries de garçons. Il vaut mieux éviter de faire des filles car elles devront subir ces outrages sexuels ! Afin de compenser le déficit et de garder l'équilibre des branches, le choix d'alliance porte sur un conjoint appartenant à une fratrie composée de plus de filles.

LA STÉRILITÉ

Dans les cas d'abus sexuels et de pédophilie sur des filles et des garçons, pour effacer cette mémoire douloureuse, les descendants, sans le savoir, ne pourront avoir d'enfants. Des branches de l'arbre seront coupées, la croissance de l'arbre généalogique en sera freinée.

LA PERTE DU PATRONYME

La disparition du nom de famille semble liée à un secret de famille où le père biologique, le géniteur n'a pas été nommé.

LES CÉLIBATAIRES SANS DESCENDANCE

Le choix du célibat sans assurer de descendance va à l'encontre de la survie de l'espèce humaine, il relève d'une fidélité à une mémoire d'abus sexuels.

LE SECRET DE FILIATION DANS L'INCESTE

Si un enfant est issu d'une relation incestueuse, il y a un secret de filiation. Le père biologique est un membre de la famille (le père, le grand-père, le beau-père, l'oncle, le cousin, le frère). Le secret lie certains membres de la famille d'une façon pathologique, ils supportent le poids de l'interdit et ne peuvent pas divulguer l'information sans "trahir la famille".

LA RÉPÉTITION DE PRÉNOMS ET DE DATES

Dans la généalogie, si des prénoms ou des dates se répètent à l'identique, l'arbre prouve son caractère endogamique. Cette

fermeture des identités autorise à parler de l'abus sexuel. L'enquête familiale apporte un éclairage. Si une personne de la famille refuse de donner le livret de famille, il y a des chances que la mention "né de père inconnu" y figure. Le sentiment de honte conduit à la rétention d'informations ou à la réponse : "tu es folle ?" (de vouloir en savoir plus !).

LES PROCÉDURES JUDICIAIRES

LA FAUSSE ALLÉGATION D'ABUS SEXUEL

Lors de divorces conflictuels, il arrive que des femmes accusent leurs partenaires de fausse allégation d'abus sexuel ou d'inceste sur leurs enfants, des filles ou des garçons. Ces accusations graves reposent sur des histoires réelles de viol, d'inceste ou de pédophilie vécues par les générations précédentes, dans la honte et la culpabilité.

LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Les vraies ou fausses accusations de harcèlement sexuel dans le cadre professionnel entre une employée et son patron, entre un patient et son thérapeute, renvoient à des mémoires d'abus sexuels dans la généalogie. Il est conseillé de mener une enquête pour lever le secret de famille (*voir amours ancillaires*).

LE TÉMOIGNAGE D'ENFANT

La "procédure Mélanie", inventée par les Canadiens, filme les déclarations de l'enfant victime d'un abus. Le document sert de témoignage.

LE CHOIX D'UN PARTENAIRE ABUSEUR

Une femme attirée par un homme, le reçoit chez elle où vit avec lui. Elle va vers du connu et répète, à son insu, la situation d'abus sur ses filles. En cas de plainte le "beau-père" de l'enfant sera traduit en justice et condamné à faire de la prison. La condamnation a valeur de libération et de catharsis (purification) pour tous les abus subis dans la généalogie, elle se veut une réparation.

LA PLACE DES HOMMES ET DES FEMMES

Dans les familles où les femmes sont des victimes, la place des hommes pose un problème. Des petites phrases échangées entre